

► **GNPMED**

Les PME du déchet alertent les collectivités

« Les PME du déchet jouent un rôle prépondérant au sein des collectivités locales, gage de qualité de service et de transparence. » Maurice Théaud, le président du GNPMED* a ainsi rappelé lors du Salon des maires de France que ce réseau représentait au total 8 000 salariés pour plus de 60 entreprises (spécialisées dans le traitement de déchets de toutes natures) et un chiffre d'affaires de 600 millions

d'euros. Malgré la crise financière et la concurrence des grands groupes, les PME indépendantes du déchet auraient un peu moins souffert dans le secteur public : « Certes, les volumes de déchets ménagers ont diminué, mais cela reste incomparable avec la gestion des déchets industriels, secteur dans lequel, du jour au lendemain, les bennes se sont vidées parce que la production industrielle et l'activité écono-

mique en général ont fortement ralenti. » Après avoir traversé bon an mal an cette zone de turbulence, les PME doivent aujourd'hui montrer qu'elles existent, condition sine qua non pour ne pas perdre de marchés. Le GNPMED, par la voix de son président, souligne l'importance d'une mobilisation de tous les instants, à travers une présence accrue dans les réunions publiques et dans toutes les filières. Le

démantèlement des DEEE, les déchetteries professionnelles, les techniques sur la collecte et la pesée embarquée, ou encore le regroupement et le traitement des déchets dangereux sont des activités que les PME suivent déjà et sont capables de développer : « La pérennité de notre activité doit désormais passer par la diversification. C'est l'une des pistes possibles qui permettra aux PME d'être encore présentes demain », assure Maurice Théaud. ■

* Groupement national des PME du déchet et de l'environnement.

► **Commerce mondial**
Un léger mieux en fin d'année

Le commerce mondial donne des signes de reprise depuis l'été 2009, indique COE Rexcode. Le centre d'observation économique estime la croissance du commerce mondial à 5 % au 3^e trimestre 2009 (20 % en rythme annuel). « Le commerce mondial déclinait de 13,5 % en 2009, soit la plus forte chute depuis la fin de la seconde guerre mondiale. » Le premier choc pétrolier avait occasionné une contraction

de l'activité au cours de l'année 1975 de 4,3 %. « Il faut remonter aux années 1930 pour trouver un déclin d'une amplitude similaire, sur une période nettement plus courte cependant. » Des comparaisons qui ne tiennent cependant pas compte des caractéristiques du commerce international et de la production délocalisée dans les pays à bas coût de main-d'œuvre. ■

► **Eurofer**
Haro sur les projets de fusion australiens

La fédération européenne du secteur sidérurgique, Eurofer, s'élève contre le projet de fusion des activités en Australie de Rio Tinto et BHP Billiton, deux des trois plus grands groupes miniers mondiaux. Celui-ci s'inscrit « fondamentalement contre les intérêts de l'industrie sidérurgique, des consommateurs européens et de l'économie européenne », alors que « le prix du minerai de fer a déjà atteint un haut

historique en 2008 », a déclaré le directeur général de l'association Gordon Moffat, dans un communiqué en date du 16 novembre. Craignant une pratique anticoncurrentielle, avec un impact sur les prix, les volumes et la qualité, il appelle la Commission européenne à exercer sa juridiction, pour bloquer cette coentreprise, comme elle l'a fait l'an dernier en interdisant un premier projet de fusion. ■

► **Traité**
La Convention de Bâle fête ses 20 ans

La Convention de Bâle est un succès, devait déclarer l'ambassadeur suisse, Manuel Sager, au cours d'une manifestation marquant son vingtième anniversaire. En interdisant les exportations de déchets dangereux des pays de l'OCDE vers des pays non-membres, la Convention vise à garantir que les États qui ont fabriqué et profité des produits prennent aussi leurs responsabilités lors de l'élimination des produits devenus déchets. Les dispositions actuelles restent encore souvent insuffisantes. La Suisse annonce qu'elle a lancé une initiative avec l'Indonésie afin d'améliorer l'efficacité

du traité. Des recommandations seront présentées lors de la prochaine conférence des Parties à la Convention, en octobre 2011, afin de mieux protéger les pays vulnérables de l'importation indésirable de déchets dangereux. La Suisse va également s'engager pour que la Convention puisse garantir une utilisation plus sûre et plus efficace des produits chimiques dans la phase de production des biens. Ceci devrait concourir à diminuer le volume des déchets dangereux à la source. Pour rappel, la Convention de Bâle a été mise en place en 1989, suite à une initiative de la Suisse et de la Hongrie. ■

► **Dernière heure**
Acier : l'état de la production française

La production d'acier brut en France s'est élevée à 1 369 000 tonnes pour le mois d'octobre 2009, soit une baisse de 16,3 % par rapport à octobre 2008. La filière électrique a généré 565 000 tonnes et la filière fonte 804 000 tonnes. La production des dix premiers mois de l'année 2009 est de 10 427 000 tonnes, en baisse de 35,7 % comparée à la même période en 2008. ■